Québec
Gouvernement du Québec
Cabinet de la ministre de la Famille

Québec, le 16 avril 2013

Monsieur Stéphane Bédard
Leader parlementaire
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
1er étage, Bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur,

Le 21 février 2013, était déposé à l'Assemblée nationale, l'extrait d'une pétition signée par 1122 pétitionnaires demandant au ministère de la Famille d'octroyer des places en services de garde subventionnées à 7 $ à Marieville.

Soulignons d'abord que la priorité du ministère de la Famille est de créer de nouvelles places afin de répondre aux besoins des familles du Québec. Ces besoins sont estimés à 250 000 places subventionnées, c'est pourquoi le gouvernement a annoncé la création de 28 000 nouvelles places d'ici 2016, pour atteindre le 250 000 places.

Afin d'estimer les besoins en matière de services de garde éducatifs à l'enfance, le ministère de la Famille a notamment utilisé les données de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) pour actualiser un modèle qu'il a conçu et éprouvé. Ce modèle repose principalement sur les variables suivantes :

Variables	**Sources**
Le nombre d'enfants de moins de 5 ans	*Perspectives démographiques 2006-2056*, Institut de la statistique du Québec (ISQ), mars 2010
Le taux d'activité des parents incluant le travail à temps plein, à temps partiel, le chômage et les études à temps plein	• Enquête sur la population active, Statistique Canada, juillet 2009 • Recensement, Statistique Canada

Québec
425, rue Saint-Amable, 4e étage
Québec (Québec) G1R 4Z1
Téléphone : 418 643-2181
Télécopieur : 418 643-2640
ministre.famille@mfa.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4S7
Téléphone : 514 873-9342
Télécopieur : 514 873-9395

Les préférences des parents pour les différents modes de garde	Enquête sur l'utilisation, les besoins et les préférences des familles en matière de services de garde 2009, ISQ, mai 2011
L'impact de la politique familiale sur le comportement des parents en matière de services de garde	Enquête sur l'utilisation, les besoins et les préférences des familles en matière de services de garde 2009, ISQ, mai 2011
Un facteur d'équivalence à temps complet	Rapport financier des services de garde, 2010-2011

Ce modèle permet d'établir le nombre de places nécessaires pour combler les besoins exprimés en réponse aux préférences des parents. Ces déficits sont calculés à partir des besoins estimés auxquels on soustrait le nombre de places actuellement disponibles et celles qui sont en en voie de réalisation.

La répartition régionale a été faite selon les besoins estimés et les priorités déterminées suite à la consultation des comités consultatifs régionaux pour la répartition des places. Sur chaque territoire concerné, cinq instances, soit la Conférence régionale des élus, l'Agence de la santé et des services sociaux, les commissions scolaires, un organisme représentatif des centres de la petite enfance et un autre représentatif des garderies subventionnées (lorsqu'applicable) ont désigné une personne afin de faire partie du comité consultatif régional.

Deux autres organismes, dont notamment un organisme communautaire Famille, pouvaient également être appelés à désigner un membre pour faire partie du comité. Les comités consultatifs régionaux connaissent la réalité de leurs milieux, ils sont les plus à même de déterminer les priorités.

Les priorités prises en compte pour la répartition des 15 000 places annoncées le 7 février dernier entre les régions sont les suivantes :

- le déficit de places en services de garde;
- le niveau de défavorisation;
- 300 places pour des projets exceptionnels, notamment en lien avec l'amélioration des pratiques éducatives auprès de la petite enfance;
- 300 places pour la création des services de garde éducatifs à l'enfance dans les communautés autochtones.

Au 31 janvier 2013, l'offre en matière de services de garde en Montérégie comporte déjà 41 276 places à contribution réduite et 6 784 places non subventionnées.

Au total, la Montérégie compte :

18 372 places offertes en milieu familial;
15 061 places offertes en CPE;
7 843 places offertes en garderies subventionnées;
6 784 places offertes en garderies non subventionnées.

Plus précisément, pour le territoire de Montérégie-Est, 1294 places ont été octroyés dans le cadre du présent appel d'offres. La municipalité de Marieville faisant partie de la MRC-Rouville, ce territoire s'est vu octroyé 63 nouvelles places.

Ainsi, au 31 décembre 2016, la région de la Montérégie comptera 48 077 places à contribution réduite.
Considérant les éléments susmentionnés, le ministère de la Famille maintient son offre de places à contribution réduite sur le territoire de la Montérégie, plus spécifiquement pour celui de Marieville.

La ministre de la Famille,

Nicole Léger